

La gestion des sargasses à Petit-Bourg

Les services municipaux sont mobilisés. Les interventions sont déclenchées selon les prévisions d'échouement élaborées par Météo France. L'approche préventive est privilégiée pour limiter les impacts.

Comprendre le phénomène

D'où viennent les sargasses ?

Depuis 2011, les sargasses frappent régulièrement l'arc caribéen, avec l'apparition d'une nouvelle « mer des Sargasses » zone de développement située au large de l'Afrique dans l'Atlantique équatorial. Les sargasses parcourent de longues distances poussées par le courant Nord équatorial avant de s'échouer sur les côtes de la Caraïbe.

Plusieurs hypothèses sont avancées concernant l'apparition de cette grande ceinture de sargasses au large de l'Afrique et la prolifération des sargasses en son sein :

- **la forte concentration en nutriment (nitrates et potassium)**
- **la température de l'eau**
- **les courants marins dans un second temps.**

Une première hypothèse concernant l'origine du phénomène (Johns, 2020) lierait l'apparition des sargasses dans l'Atlantique équatorial à un phénomène climatique : des vents d'ouest exceptionnellement forts associés à une oscillation nord-atlantique en 2010 auraient permis la sortie de sargasses hors du gyre de l'Atlantique Nord puis les auraient déplacées par les courants vers l'Afrique où elles auraient rencontré des conditions plus favorables au développement d'un nouveau

foyer (Rusterholtz, 2023).

D'autres hypothèses concernent le développement des sargasses au sein de cette nouvelle ceinture par l'apport de nutriments venus d'Afrique et d'Amérique. Une théorie dominante jusqu'en 2021 dans la littérature scientifique (Jouanno et al., 2021) concernait l'augmentation des apports en nutriments depuis les fleuves Amazone, Orénoque et Congo et des rivières tropicales, causée par le changement climatique et l'anthropisation des rives qui, par effet de ruissellement, charrient les nutriments liés à la déforestation et à l'utilisation d'engrais dans l'agriculture. Toutefois, la variabilité annuelle des sargasses comparée à celle des nutriments issus des grands fleuves réfute le lien majeur entre changements hydrologiques et prolifération des sargasses.

Pourquoi reviennent-elles chaque année ?

Les sargasses reviennent chaque année à la même période parce que leur développement dépend d'une dynamique multifactorielle.

- Réchauffement des conditions océaniques de manière générale et singulièrement dans l'Atlantique tropical,
- Les apports en nutriments des grands fleuves qui favorisent la production de biomasse,
- Les nappes d'algues sont entraînées par les courants marins et poussées par les alizés vers l'arc antillais,
- Les anomalies de circulation de courants.

Résultat : les échouages en Guadeloupe se produisent généralement entre mars et septembre, avec des variations selon les conditions météo et océaniques de l'année.

Pourquoi les odeurs ?

Les sargasses dégagent une odeur insoutenable lorsqu'elles s'accumulent sur le rivage et se décomposent en l'absence

d'oxygène. **Cela provoque l'apparition de 2 gaz, le sulfure d'hydrogène (H₂S), responsable de l'odeur d'« œuf pourri », ainsi que l'ammoniac (NH₃), qui provoque une odeur piquante et irritante** ; plus elles restent longtemps au soleil, plus la fermentation s'intensifie et plus les émanations augmentent (sources : ARS Guadeloupe ; ANSES ; Université des Antilles).

À noter que les premières odeurs peuvent apparaître dès 24 à 48h après l'échouage.

Les actions menées par la Ville

- **Surveillance régulière du littoral**
- **Déploiement du barrage flottant**
- **Positionnement adapté selon saison cyclonique**
- **Collectes en mer et à terre selon les conditions**
- **Coordination avec les services de l'État**
- **Suivi des zones sensibles**

Une installation de barrages entre la Pointe Bacchus et la Pointe Roujol est en cours pour empêcher les échouements dans cette partie du littoral peu voire pas accessible avec des moyens terrestres, et ainsi protéger la population des quartiers du bourg.

Les bons réflexes à adopter :

1. Protéger ses appareils

- **Éviter de les placer près des ouvertures**

- Nettoyer régulièrement les surfaces
- Débrancher les équipements non utilisés

2. Ne pas manipuler

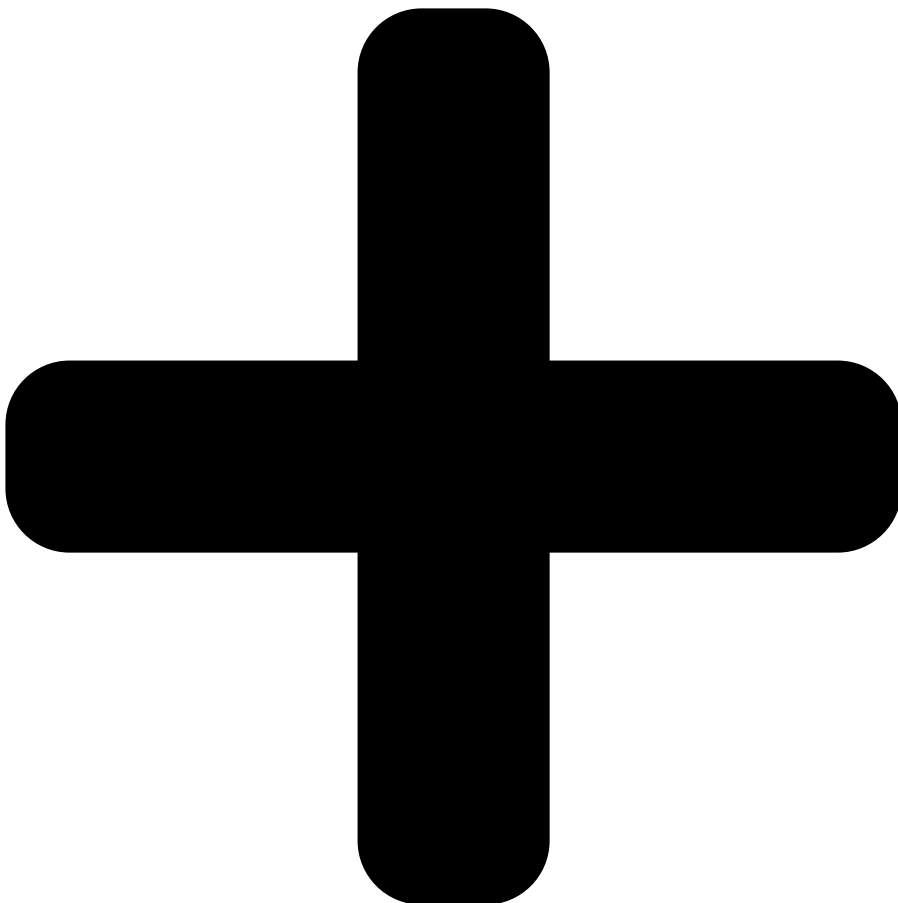
- Ne pas manipuler les algues sans protection adaptée
- Les gaz peuvent être très irritants

3. Aérer son logement

- Aération courte (10 à 15 minutes)
- Lorsque les odeurs sont faibles
- Éviter les ouvertures prolongées en cas de forte odeur

Attention : les personnes sensibles doivent être particulièrement vigilantes.

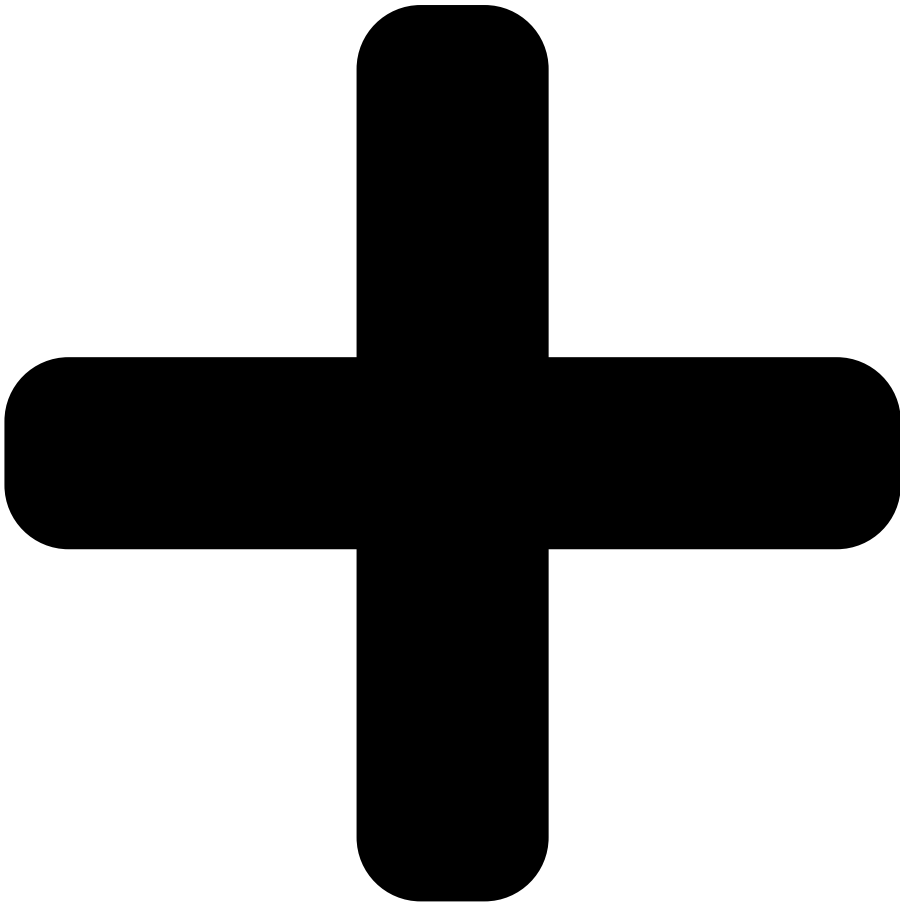
Questions fréquemment posées :





Pourquoi le barrage a-t-il été mis en drapeau ?

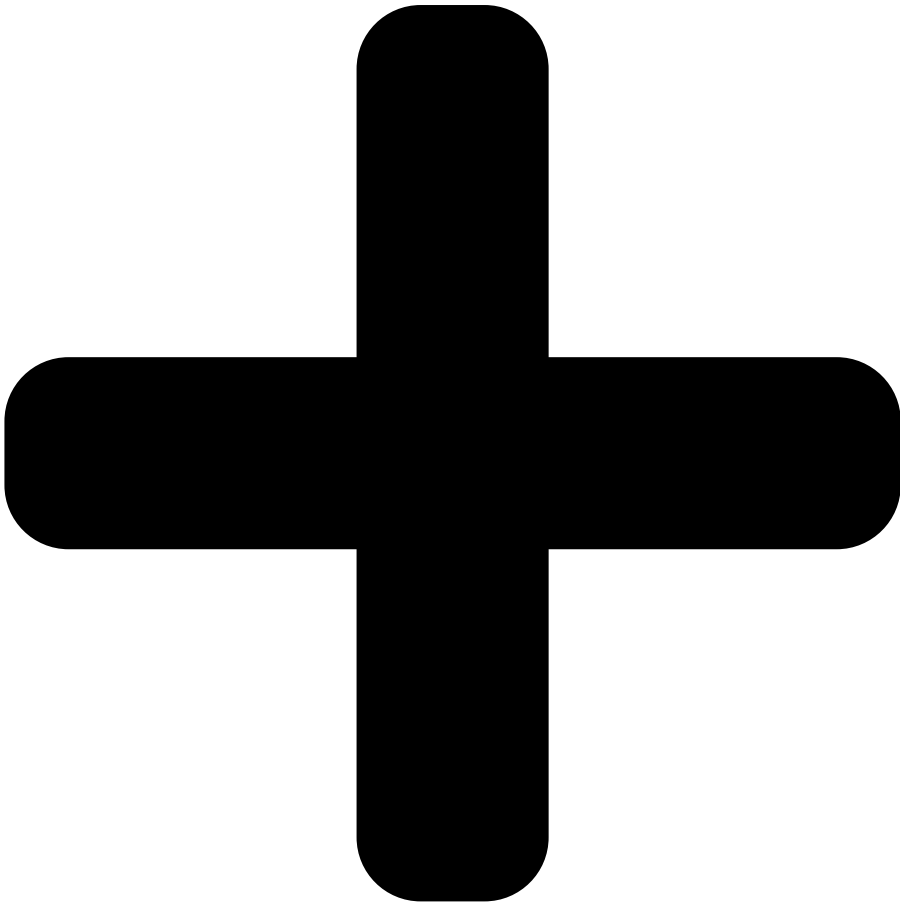
Pour le protéger durant la saison cyclonique. En cas de fortes houles, il pourrait être endommagé.





Que signifie « mis en drapeau » ?

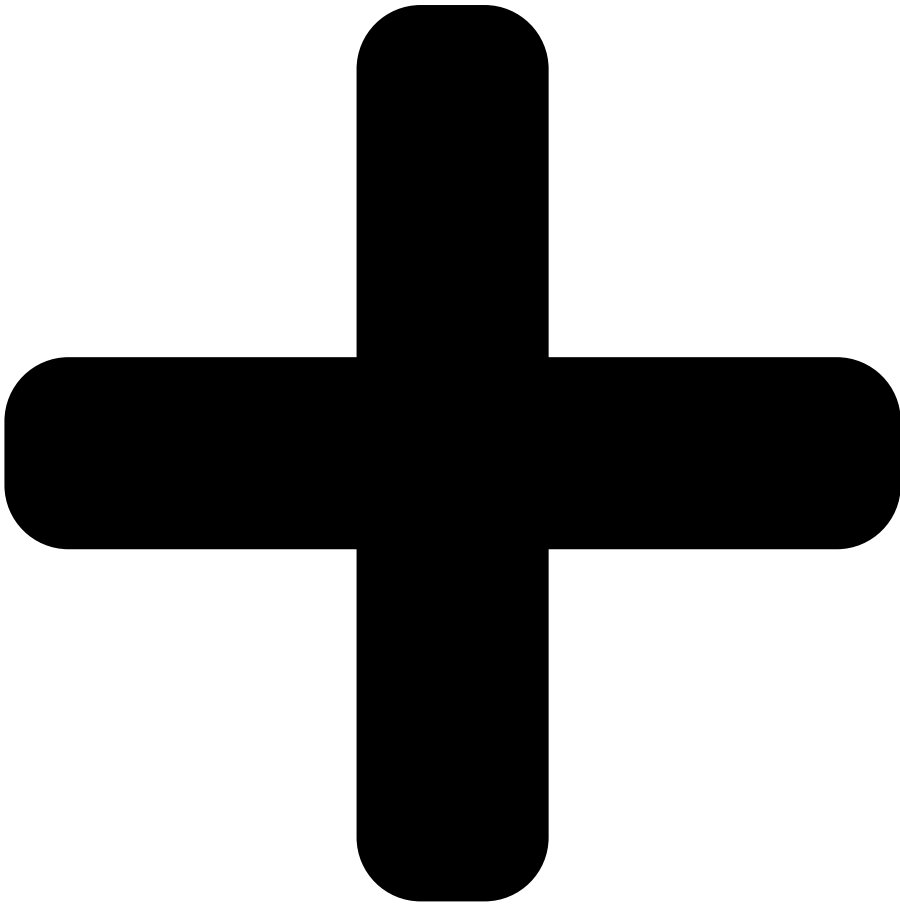
Cela signifie qu'il n'est plus en position de bloquer les sargasses temporairement.





Le barrage est-il à nouveau opérationnel ?

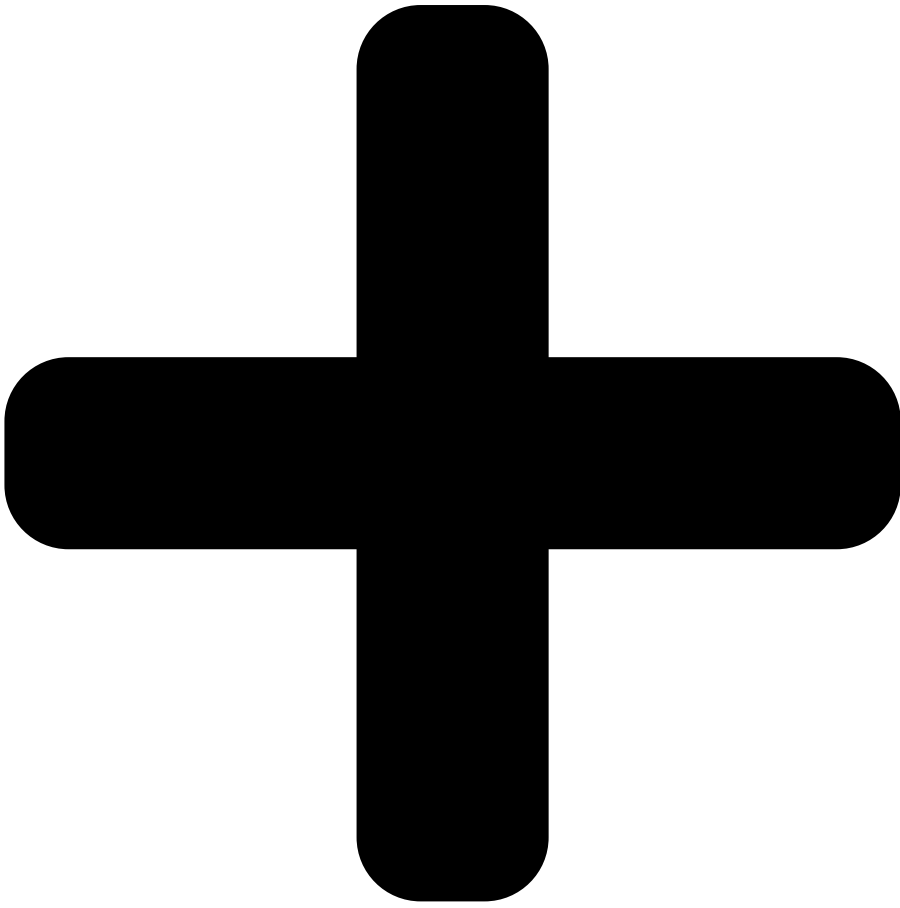
Oui, il a été remis en position en janvier pour faire face aux prochains arrivages.





Pourquoi les sargasses ne sont-elles pas ramassées tout de suite ?

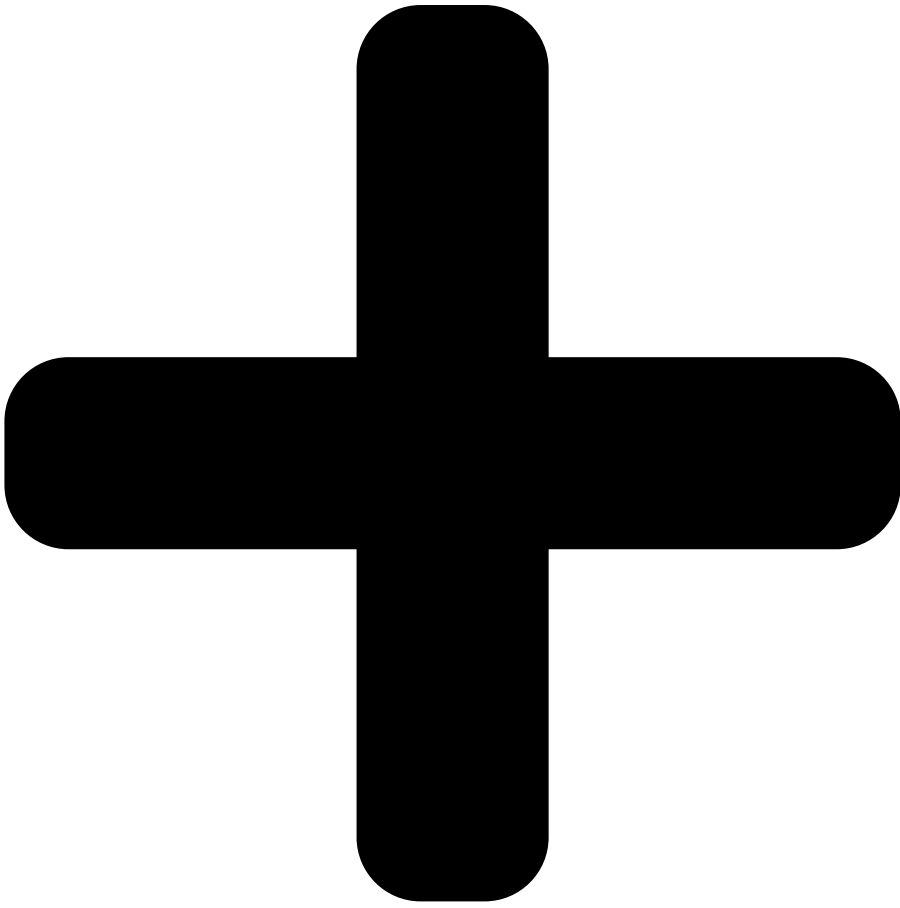
Les interventions dépendent des conditions météo, de la sécurité et des moyens disponibles





La Ville compte-t-elle faire l'acquisition d'un bateau de collecte de sargasses ?

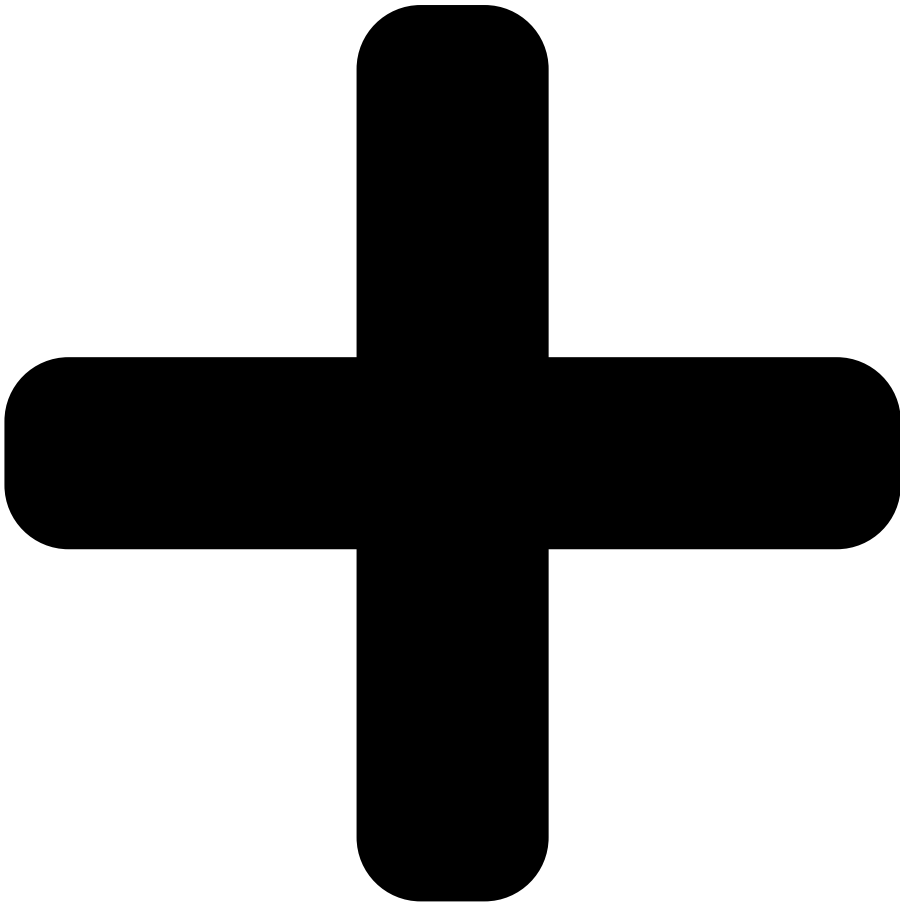
L'achat d'un bateau de collecte de sargasses a été opéré. Sa livraison est prévue pour le courant de l'année 2026.





Qui décide de son affectation ?

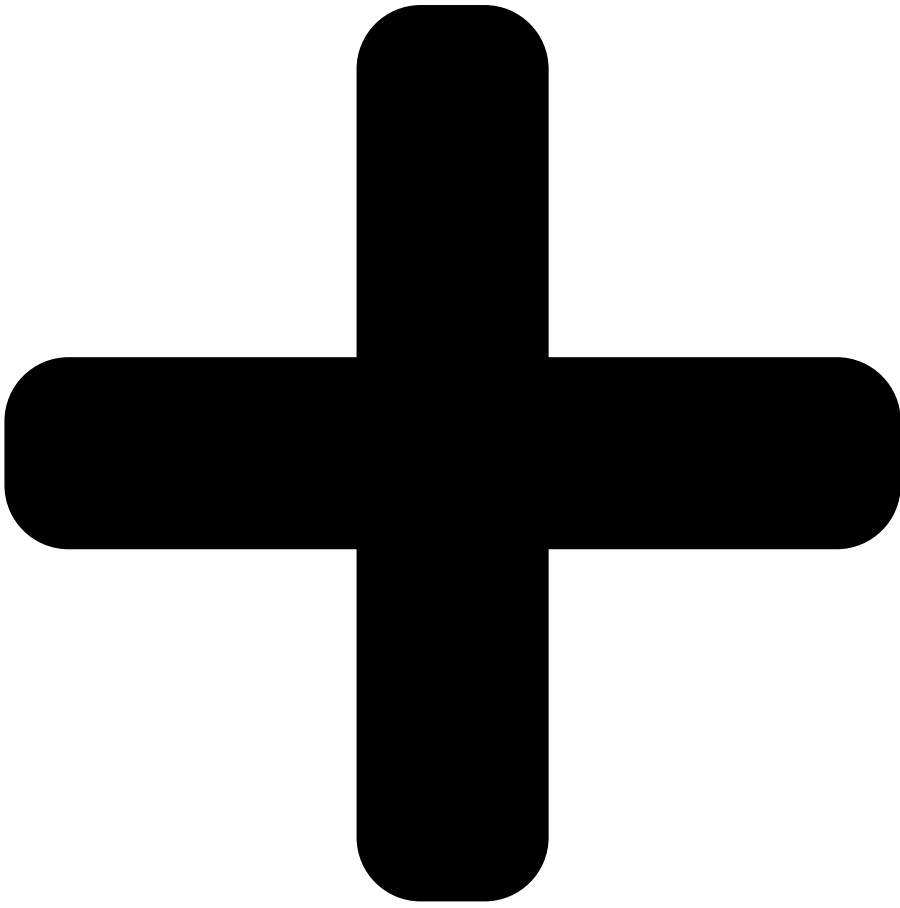
L'État via la Préfecture de Guadeloupe.





Que fait la Ville concrètement ?

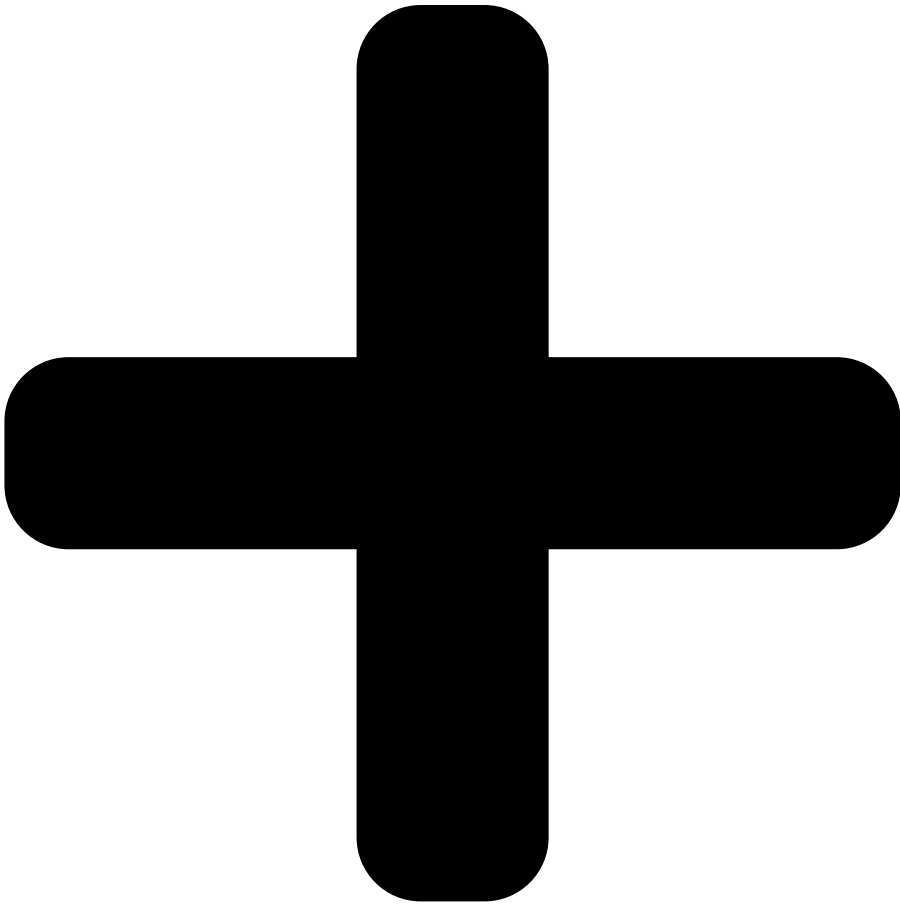
- Surveillance du littoral
- Ramassage des sargasses lorsque c'est possible
- Entretien du matériel
- Suivi des prestataires
- Gestion des plateformes
- Suivi sanitaire

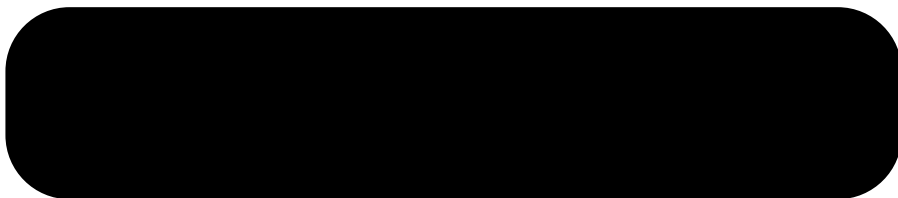




Les sargasses peuvent-elles être totalement empêchées ?

Non. Il s'agit d'un phénomène naturel régional.





Pourquoi la situation semble-t-elle parfois empirer ?

Les arrivages dépendent des courants et des vents, indépendamment des dispositifs en place.

Signature Ville de Petit-Bourg



Nwèl 0 Tibou 2025

La Ville de Petit-Bourg est heureuse de dévoiler le programme officiel des animations de Noël 2025, un mois de décembre placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la magie des fêtes. Concerts, chanté Nwèl, arbres de Noël, heures des contes, marchés, animations pour les enfants et grands rendez-vous populaires viendront rythmer cette fin d'année sur l'ensemble du territoire.

Un mois de festivités pour petits et grands

Dès le début du mois de décembre, Petit-Bourg vibrera au son des prestations musicales avec de nombreux groupes (**Tropik Live, Zoulaka, ID OR, Cactus Cho et Kasika**), dans différents quartiers de la commune. Les traditionnels Chanté Nwèl, portés par les associations, viendront également faire vivre l'esprit de Noël dans une ambiance chaleureuse.

Les familles ne seront pas en reste avec plusieurs temps forts dédiés aux enfants :

- **Les Heures des Contes de Noël**, pour émerveiller les plus jeunes à travers des histoires féerique et magique,
- **Les Arbres de Noël**, du CCAS et des associations, pour offrir des moments de joie et de partage aux enfants,
- **Le Ciné 0 Tibou**, avec la projection du film Vaïana 2.

Un grand rendez-vous le 25 décembre

Le **jeudi 25 décembre 2025**, la Place Dominique LARIFLA accueillera l'un des temps forts de ces festivités avec :

- La **balade en charrette** pour les enfants,
- Le spectacle « **La Voix des Anges** » avec le groupe Karaïbes Voices
- Les **stands de gourmandises et de jeux**,
- Et le **grand feu d'artifice** pour clôturer la soirée dans une ambiance féerique.

Le programme détaillé (dates, lieux, horaires, inscriptions) est disponible en ligne et consultable dès maintenant.

[Cliquez ici](#)

La Ville de Petit-Bourg invite chaque habitant à profiter pleinement de ces rendez-vous festifs qui font la richesse et la convivialité de notre territoire.

Et pour bien commencer l'année...

Les festivités se poursuivront également en janvier avec les **vœux à la population**, prévus au **Palais des Sports Laura FLESSEL**, le **samedi 10 janvier 2026**.



PETIT-BOURG

DU 03 AU 25 DÉCEMBRE 2025

Nwèl O Tibou

Programmation

Retrouvez le programme des festivités de Noël à Petit-Bourg



www.ville-petitbourg.fr

Village des associations 2025 – 14ème édition

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer la **14^e édition du Village des Associations**, qui se tiendra le **samedi 13 septembre 2025**, à partir de **9h**, au **Palais des Sports Laura FLESSEL**.

Un rendez-vous incontournable

Véritable temps fort de la rentrée, le Village des Associations permettra aux habitants et aux personnes venues d'ailleurs de découvrir la variété des actions menées par les associations petit-bourgeoises, dans des domaines allant du sport à la culture, en passant par la solidarité et l'environnement.

À la rencontre du monde associatif

Le **Village des Associations** est une occasion unique de :

- rencontrer les acteurs associatifs de la ville,
- s'informer sur leurs projets,
- s'inscrire à de nouvelles activités,
- s'engager dans des initiatives locales qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de Petit-Bourg.









Au programme :

- stands associatifs,
- démonstrations sur podium,
- animations variées,
- prestations,

- jeux,
- surprises et restauration aux saveurs locales.

Le Village des Associations est une occasion unique de mettre en lumière l'engagement des acteurs associatifs et de favoriser la rencontre avec la population.

Un événement organisé en partenariat avec **Domaine d'Amour, les Gîtes de la Lézarde et le restaurant Mahogany.**

Restez informé en temps réel sur les réseaux sociaux et la chaîne WhatsApp de la Ville de Petit-Bourg.

A qui s'adresser ?

Vie Associative et Animation du Territoire



0590 94 88 57

Cérémonie des nouveau-nés de 2024

Dans le cadre de l'organisation de la Cérémonie des nouveau-nés, Le Maire de la ville de Petit-Bourg, David NEBOR invite les parents dont les enfants sont nés entre le **01 janvier et le 31 décembre 2024** à inscrire leur enfant :

- au service jeunesse au complexe sportif Gaël Monfils jusqu'au **mercredi 19 mars 2024.**
- Les pièces à fournir : une copie de l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le service jeunesse au **0590 69 63 24** et au **0590 26 93 24**



A qui s'adresser ?

Service Jeunesse



0590 69 63 24



0590 26 93 24



Complexe Gaël MONFILS, Colin

Mise à l'honneur de M. RÉMIION, porte-drapeau de la Ville

M. Frédéric RÉMIION, figure respectée de Petit-Bourg, est un ancien combattant et le porte-drapeau de la section locale des Anciens Combattants. Son engagement et son dévouement envers la Nation et la communauté de Petit-Bourg méritent aujourd'hui d'être salués.

Biographie de M. RÉMIION



M. Frédéric RÉMIION est né le 6 octobre 1940 au Vauclin, en Martinique. Dès son plus jeune âge, il s'engage activement dans la vie professionnelle, travaillant comme mécanicien et chauffeur avant son service militaire. Cette expérience lui a permis de développer un fort sens de l'effort, de la discipline et de la persévérance, des qualités qui le définissent toujours aujourd'hui.

M. RÉMIION a effectué son service militaire en France et en Algérie, où il s'est distingué pour son courage et son engagement. À son retour, il a poursuivi une carrière dans les transports, avant de s'établir en Guadeloupe pour y prendre sa retraite. Depuis 2007, il réside à Petit-Bourg, où il continue

de s'investir activement dans la vie associative.

Parcours militaire :

En octobre 1959, à 19 ans, M. RÉMIION est incorporé à Fort Desaix en Martinique avant de rejoindre la métropole en décembre 1960 pour une formation militaire approfondie. Après une période de neuf mois en France, il est envoyé en Algérie en janvier 1962, en pleine période de tensions. Au sein de la Compagnie de Combat de la base de Tiouzhou, il se distingue par son courage et sa détermination. Pendant son service en Algérie, il est nommé Brigadier et reçoit la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord, avec agrafe « ALGERIE ». Il est également titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, une distinction qui témoigne de sa contribution aux missions de sécurité de la France.

Son engagement à Petit-Bourg :

Dès son arrivée à Petit-Bourg, M. RÉMIION s'engage dans plusieurs associations locales, montrant son attachement profond à la vie communautaire et associative. Avec son épouse, il rejoint l'Espérance Club des Aînés de Petit-Bourg et l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Ce réseau associatif devient pour lui un moyen de transmettre les valeurs de respect, de solidarité et de mémoire aux jeunes générations.

En 2016, il prend la relève de feu M. Auguste Mariale en tant que porte-drapeau de la section Petit-Bourg/Goyave. Depuis lors, il représente avec fierté et honneur la mémoire des anciens combattants lors de nombreuses cérémonies en Guadeloupe. Toujours prêt à se rendre disponible, il est un visage familier des événements patriotiques de l'île, aux côtés des autorités militaires et civiles, y compris lors des fêtes patronales et des présentations des jeunes recrues du RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) au drapeau.

Distinctions et reconnaissances :

La fidélité et le dévouement de M. RÉMION n'ont pas tardé à être reconnus par de nombreuses distinctions honorifiques. Parmi elles, la Médaille de Bronze, d'Argent, et bientôt d'Or de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, ainsi que le Diplôme d'honneur de Porte-Drapeau décerné par le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Ces distinctions illustrent l'estime et le respect que ses pairs et la Nation lui portent, et honorent ses contributions exceptionnelles à la mémoire collective.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2024, la Ville de Petit-Bourg met à l'Honneur à M. Frédéric RÉMION, cet homme remarquable dont le parcours et les valeurs reflètent l'essence même du devoir, de la mémoire et de la citoyenneté. Sa présence, sa dignité et son engagement enrichissent notre commune et représentent une source d'inspiration pour les générations actuelles et futures. Merci, M. RÉMION, pour votre dévouement et votre service à la Nation et à Petit-Bourg.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

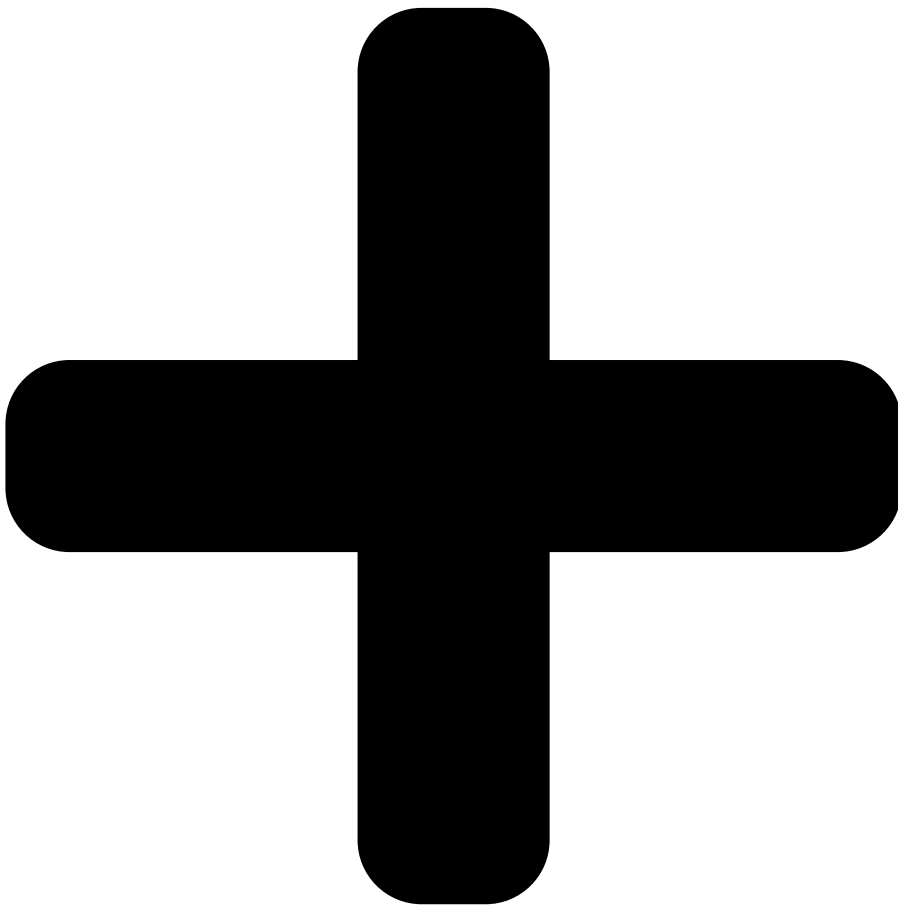
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique essentiel pour l'aménagement et le développement de notre territoire. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et les règles d'utilisation des sols pour les années à venir, dans une démarche durable, équilibrée et respectueuse de notre cadre de vie.

Le PLU vise à organiser le développement de Petit-Bourg en prenant en compte les besoins de la population, les enjeux environnementaux, et les dynamiques économiques. Il s'articule

autour de plusieurs objectifs : préserver les espaces naturels, valoriser notre patrimoine, encadrer les nouvelles constructions et favoriser une urbanisation harmonieuse.

Consultez les documents du PLU :

PLU – 2019





Approbation PLU

Dossier 1 – Rapport de présentation

[1 – Diagnostic de territoire](#)

2 – Évaluation environnemental :

- [Partie 1 – Le profil environnemental](#)
- [Partie 2 – Analyse du projet](#)
- [Partie 3 – Fiche de synthèse](#)
- [Partie 4 – Résumé non technique](#)

[3 – Justification des choix](#)

Dossier 2 – Projet de Territoire

[1 – PADD](#)

2 – OAP

Dossier 3 – Zonage et réglementation

1 – Zonage :

- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6](#)
- [PLANCHE_PLU_GLOBALE](#)

2- Règlement Février 2019

Dossier 4 – Annexes

1 – Liste des Emplacement Reservés 2019

2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique

3 – Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique :

- a – PPRN : [Approbation PPR Petit Bourg ; Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg ; Révision PPRN : Arrêté prescrivant la révision du PPR et Courrier du préfet justifiant la révision](#)
- b – [Schéma Directeur Assainissement](#)
- c – [SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD](#)
- d – [Périmètre de captage : Arrêté autorisation de captage ; Etat parcellaire des prises d'eau](#)
- e – [Périmètres voisinage des cimetières :](#)

4 – Inventaire des Zones Humides :

- a. [Inventaire des Zones Humides de Petit-Bourg](#)
- b. [Evaluation des Zones Humides](#)
- c. [Les cartes : Menaces sur les zh de Petit-Bourg ;](#)

[Menaces sur les zh NORD de Petit-Bourg.jpg](#) ; [Menaces sur les zh SUD de Petit-Bourg](#) ; [Zones humides de Petit-Bourg](#) ; [Zones Humides Nord](#) ; [Zones Humides Sud](#) [Zones inondables NORD](#) ; [Zones inondables SUD](#)

- [d. Recommandation – Entretien du cours d'eau](#)

5 – Charte Parc Naturel :

- [a. Décret délimitation et réglementation PNG](#)
- [b. Décret approuvant Charte PNG](#)
- [c. Délib PB adhésion Charte du PNG](#)

6 – [Impacts du projet du Golf Caféière](#)

7 – [Convention de gestion domaine CdL](#)

8 – [Délib application Droit de Préemption Urbain](#)

9 -[Arrêté portant définition de zones de préemption de prescription archéologique](#)

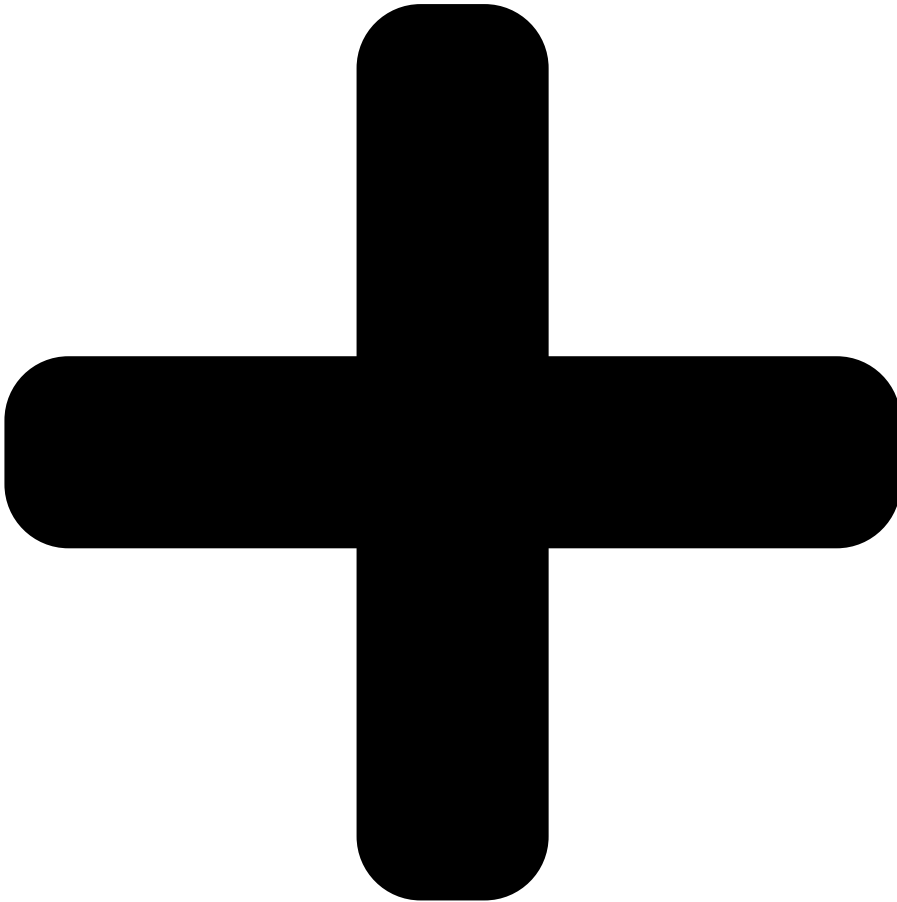
10 – Les délibérations :

- [1 Délibération du 14 février 2006 – Prescription](#)
- [2 Délibération N°2013.01.095 du 18 mars 2013 – Modifie la Délibération de Prescription](#)
- [3 Délibération N°2013.02.09618 du 18 mars 2013 – Débat PADD](#)
- [4 Délibération N°2015.01.06.135 du 16 juillet 2015 – Bilan de la concertation](#)
- [5 Délibération N°2015.01.05.151 du 20 octobre 2015 – Rectifiant délibération du 16 juillet 2015](#)
- [6 Arrêté N°2016.11.118 du 21 novembre 2016 – Portant organisation de l'Enquête Publique](#)
- [7 Délibération N°2018.01.08.001 du 30 janvier 2018 – Arrêt du PLU](#)

11 – Avis des Personnes Publiques Associées :

- [Avis ADEME PLU Petit Bourg](#)

- [Avis 50 pas géométriques](#)
- [Avis de l'autorité environnementale – mai 2018](#)
- [Avis Parc national de la Guadeloupe](#)
- [Avis PLU CDPENAF](#)
- [Avis Préfet sur PLU arrêté du 30 janvier 2018](#)
- [Avis Ville de Pointe Noire](#)
- [12 -Rapport Conclusion du commissaire enquêteur](#)





Règlement PLU

[Règlement Février 2019- dispositions générales](#)

[Règlement Février 2019-chap 1-UAc](#)

[Règlement Février 2019-chap 2-UAP](#)

[Règlement Février 2019-chap 3-UPS](#)

[Règlement Février 2019-chap 4-UP](#)

[Règlement Février 2019-chap 5-UAE](#)

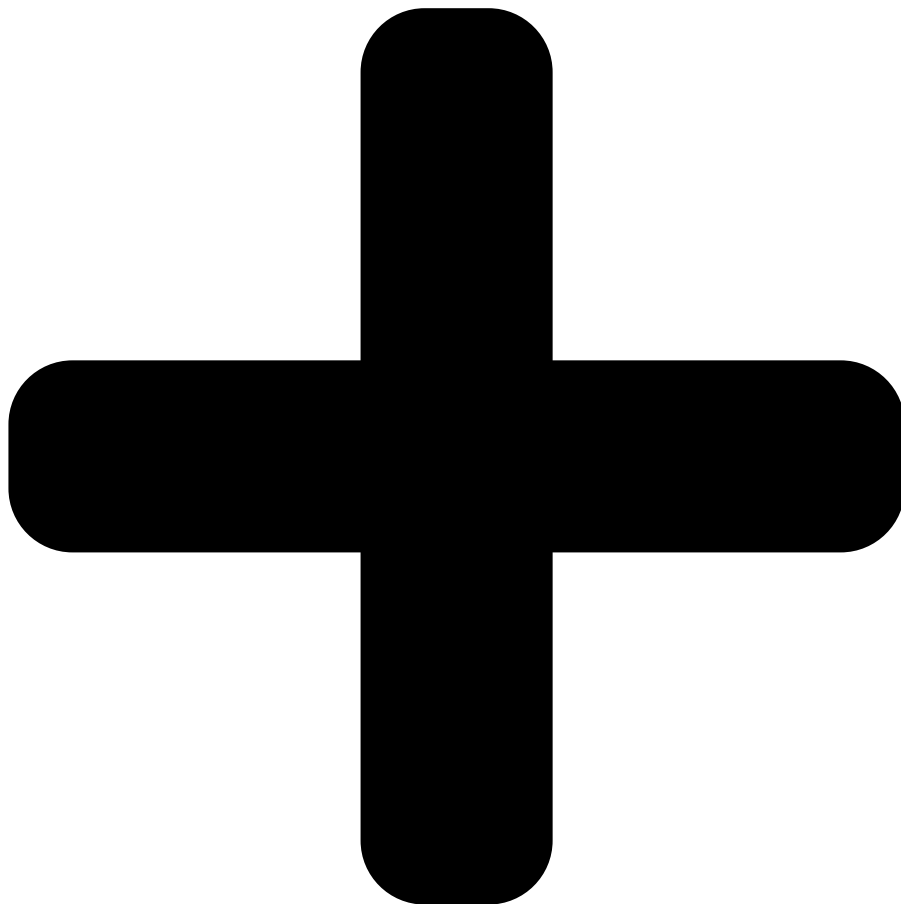
[Règlement Février 2019-chap 6-1AU](#)


[Règlement Février 2019-chap 7-2AU](#)

[Règlement Février 2019-chap 8-A](#)

[Règlement Février 2019-chap 9-N](#)

PLU modification simplifiée – 2022





Modification simplifiée n°1

Dossier 1 – Rapport de présentation

[1 – Diagnostic de territoire 2022](#)

2 – Évaluation environnementale :

- [1 – Profil environnemental – 2022-04-28](#)
- [2 – Analyse du projet – 2022-04-28](#)
- [3 – Fiches de synthèse 2022](#)
- [4 – Résumé non-technique – 2022-04-28](#)

[3 – Justification des choix-2022-04-28](#)

Dossier 2 – Projet de Territoire

[1 – PADD 2022](#)

[2 – OAP 2022](#)

Dossier 3 – Zonage et règlement

1 – Zonage :

- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6](#)

2 – Règlement :

- [PLU Petit-Bourg Règlement Avril 2022](#)

Dossier 4 – Annexes

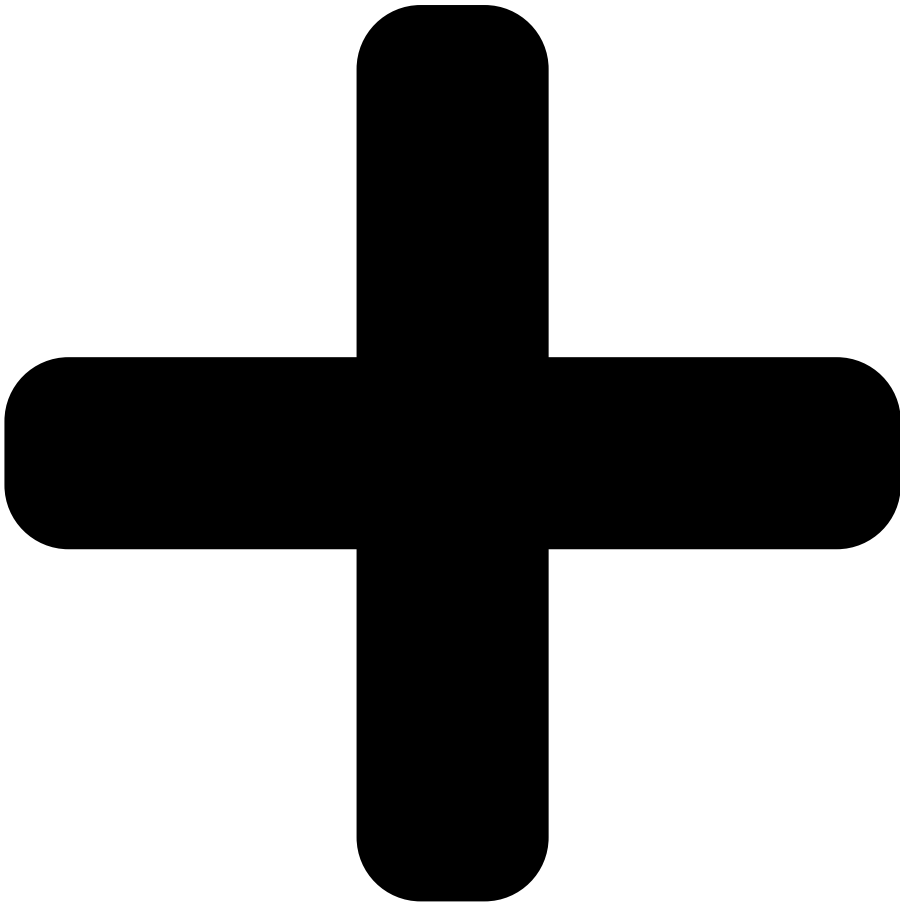
[1 – Liste des emplacement réservés – 2022-04-28](#)

[2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique](#)

3 – Servitudes relatives à la salubrité et la sécurité publique :

- [Approbation PPR Petit-Bourg](#)
- [Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg](#)
- [SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD](#)
- [Carte réseau électrique](#)

[Notice de présentation-Modification simplifiée n°1 2022-06-03](#)





Autres

[Courrier préfecture en date du 26 août 2022](#)

[Courrier préfet STEP juin 2018-4](#)

[Délibération appro SD assainisst interco-SIAEAG-1](#)

[Délibération approuvant la modification](#)

[Réponse recours gracieux prefet controle modification simplifiée 1 PLU-1](#)

A qui s'adresser ?

Direction de l'Urbanisme



0590 69 60 88



2 Rue Étienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



directionurbanisme@ville-petitbourg.fr

Petit-Bourg soutient Shana JEAN-CLEMENT pour Miss Guadeloupe 2024

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer que Shana JEAN-CLEMENT, Miss Petit-Bourg 2023 est sélectionnée pour participer à l'élection de Miss Guadeloupe 2024 pour Miss France 2025.

M. David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg, et l'ensemble de son conseil municipal adressent leurs sincères félicitations à Shana JEAN-CLEMENT, ambassadrice de la Ville depuis plus d'un an qui porte avec élégance, douceur et sportivité les couleurs de notre territoire.

Le Maire et son conseil municipal tiennent aussi à saluer l'association PRESTANS EVEN'S, le comité Miss Petit-Bourg et la famille de Shana JEAN-CLEMENT pour leur travail et leur soutien indéfectible.

« Petit-Bourg soutient Shana JEAN-CLEMENT pour miss Guadeloupe 2024 »

Votez pour la Candidate n°9

👉 En envoyant par SMS :**MISS9719** au 97000 depuis les Antilles-Guyane ou au 72018 depuis l'hexagone

Rejoignez le groupe de soutien WhatsApp :

Pour suivre l'aventure de Miss Petit-Bourg au concours de Miss Guadeloupe 2024 pour Miss France 2025, intégrer le Groupe WhatsApp : [CLIQUEZ ICI](#)



Prestans'Even'S



PETIT-BOURG

Petit-Bourg soutient

Shana JEAN-CLEMENT

pour

Miss
Guadeloupe
2024

Votez
pour la Candidate n°9
en envoyant par SMS

MISS9719 AU 97000

depuis les Antilles-Guyane
ou au 72018 depuis l'hexagone.









La 6ème étape du Tour à Petit-Bourg

Petit-Bourg Ville étape de la 73e édition du Tour Cycliste de la Guadeloupe.

La compétition commence...

Ce vendredi 23 août marque le prologue de l'édition 2024 du Tour Cycliste International de la Guadeloupe, La Ville de Petit-Bourg est fière et honorée cette année encore d'être ville étape..

La 6ème étape Petit-Bourg/Pointe-Noire :

Le jeudi 29 août, rendez-vous sur la nouvelle place Dominique LARIFLA pour le top départ de la 6ème étape de la compétition.

Le circuit :

▪ Petit-bourg Nouvelle Route	10:03
▪ Basse lézarde	10:06
▪ Giratoire trinité	10:10
▪ Daubin Ecole	10:11
▪ Carrefour Daubin	10:14
▪ La Grippièrre	10:16
▪ Bel Air désrozières	10:19
▪ Carrefour Tabanon	10:22
▪ Giratoire Barbotteau	10:23
▪ Route des mamelles	11:52
▪ Mamelles Sommet	11:59
▪ Route de la traversée	12:00
▪ Giratoire Barboteau	12:16

▪ Prise d'eau Ecole	12:19
▪ Arnouville TDF	12:42
▪ Echangeur Basse-Lézarde	12:48
▪ Petit-Bourg Mairie	12:52
▪ Giratoire Montebello	12:55
▪ Déviation de Petit-bourg	12:59
▪ Giratoire Colin	13:02
▪ Hauteur de la lézarde	13:06
▪ Vernout sommet	13:13
▪ Giratoire de Barbotteau	13:15
▪ Route de la traversée	13:26
▪ Mamelles Sommet	13:32
▪ Route des Mamelles	13:41

Le Tour à Petit-Bourg

Chaque passage du Tour répertorié ici

Dimanche 25 aout 2024 MOULE/BOUILLANTE étape 02

▪ Arnouville TDF	11:51
▪ Basse lézarde	11:56
▪ Petit-bourg Nouvelle Route	11:58
▪ Giratoire Montebello	12:02

Mardi 27 aout 2024 ANSE-BERTRAND /CAPESTERRE B-E étape 04

▪ Giratoire barbotteau	12:11
▪ Giratoire Trinité	12:20
▪ Daubin Ecole	12:21
▪ Arnouville TDF	12:39
▪ Basse lézarde	12:44
▪ Petit-bourg Nouvelle route	12:46
▪ Giratoire Montebello	12:49

Mercredi 28 aout 2024 GOURBEYRE / LES ABYMES étape 05

▪ Petit-bourg Nouvelle Route	10:52
------------------------------	-------

▪ Arnouville TDF 10:59

Jeudi 29 aout 2024 PETIT-BOURG / POINTE-NOIRE étape 06

▪ Petit-bourg Nouvelle Route 10:03
▪ Basse lézarde 10:06
▪ Giratoire trinité 10:10
▪ Daubin Ecole 10:11
▪ Carrefour Daubin 10:14
▪ La Grippière 10:16
▪ Bel Air désrozières 10:19
▪ Carrefour Tabanon 10:22
▪ Giratoire Barbotteau 10:23
▪ Route des mamelles 11:52
▪ Mamelles Sommet 11:59
▪ Route de la traversée 12:00
▪ Giratoire Barbotteau 12:16
▪ Prise d'eau Ecole 12:19
▪ Arnouville TDF 12:42
▪ Echangeur Basse-Lézarde 12:48
▪ Petit-Bourg Mairie 12:52
▪ Giratoire Montebello 12:55
▪ Déviation de Petit-bourg 12:59
▪ Giratoire Colin 13:02
▪ Hauteur de la lézarde 13:06
▪ Vernout sommet 13:13
▪ Giratoire de Barbotteau 13:15
▪ Route de la traversée 13:26
▪ Mamelles Sommet 13:32
▪ Route des Mamelles 13:41

Samedi 31 aout 2024 LAMENTIN / ST ROSE étape 08

▪ Arnouville 10:15
▪ Basse-lézarde 10:20
▪ Petit-bourg Nouvelle Route 10:23
▪ Giratoire Montebello 10:26



Jeudi 29 AOÛT
6^{ème} ÉTAPE

DÉPART ▶

Mot du Maire | PETIT-BOURG

Petit-Bourg, Terre de jeux 2024, une ville qui se réalise !

Terre de Jeux 2024, la Ville de Petit-Bourg continue de mettre plus de sport dans la vie des Petit-Bourgeois et des Guadeloupéens. A l'occasion de la 73^{ème} édition du Tour Cycliste International de la Guadeloupe, la municipalité accueillera le départ de la 6^{ème} étape.

C'est un honneur pour la Ville de Petit-Bourg d'être associée une nouvelle fois à l'évènement sportif le plus populaire de l'archipel. En effet, notre équipe municipale a depuis longtemps fait du sport un des fers de lance de ses politiques publiques. Avec l'ACVPB - Amicale du Cyclisme et de la Verdure de Petit-Bourg, la collectivité entend notamment poursuivre ses actions en faveur de la promotion du cyclisme sur le territoire.

Durant cette année exceptionnelle des Jeux Olympiques, c'est également une fierté d'accueillir le départ de cette belle étape montagneuse. Elle mettra sans nul doute les coureurs cyclistes à l'épreuve.

C'est aussi une joie partagée avec l'équipe municipale car le coup d'envoi de l'étape sera donné sur la place de la Mairie, entièrement réaménagée dans le cadre des travaux de redynamisation du Centre-Bourg.

« Terre de cyclisme », nous vous invitons donc, à venir nombreux encourager les coureurs engagés sur ce Tour.

Au nom de l'équipe municipale et de toute la population de Petit-Bourg, je souhaite à tous un excellent Tour Cycliste International de Guadeloupe 2024.

Que le meilleur gagne ! Et prudence sur les routes !

DAVID NEBOR
Maire de Petit-Bourg



Petit-Bourg en fête : Programme revisité ☐

Suite à l'amélioration des conditions météorologiques, David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg a le plaisir de vous annoncer le maintien de la fête patronale, du 15 au 17 août 2024.

Au programme :

- **Jeudi 15 Août** – Cérémonie officielle au Palais des sports Laura Flessel, à partir de 20h show avec Melshane, jessye belleval, christian Nara, et bien d'autres, Feu d'artifice et un grand live avec le groupe DYNASTI'Z
- **Vendredi 16 août** – messe des marins, concours de cerf volant et de pêche à la ligne, 20h scène urban avec Saïk en show final
- **Samedi 17 août** – matinée jé an tan lontan sur le boulevard Omer Ninine, 20h concert de gospel avec Ezechiel 37. Tous les podiums seront à vivre sur la nouvelle place Dominique LARIFLA!

Consulter le livret :

[CLIQUEZ ICI](#)



Mercredi 14 Août 2024

LA VILLE DE PETIT-BOURG MAINTIENT SA FÊTE PATRONALE DU 15 AU 17 AOÛT

Suite à l'amélioration des conditions météorologiques, David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg à le plaisir de vous annoncer le maintien de la fête patronale, du 15 au 17 août 2024.

LE PROGRAMME EST REVISITÉ COMME SUIT :

- **Jeudi 15 Août**
 - 7H30 : Petit-déjeuner de la Ville
 - 9H : Messe solennelle à l'Église Notre Dame de Bon Port
 - 12H : Cérémonie officielle et Vin d'honneur finalement **au Palais des Sports Laura Flessel**
 - 20H : Podium évènement avec Melshane, Jessye Belleval, Christian Nara, et bien d'autres, Feu d'artifice et le grand live de DYNASTI'Z
- **Vendredi 16 Août**
 - 9H : Messe des Marins au port de pêche de la Vinaigrerie
 - 10H30 : Concours de cerf volant et de pêche à la ligne,
 - 18H30 : Grande scène URBAN avec Cita, kemay, t-stone, et Saik en show final
- **Samedi 17 Août**
 - 14H : Festival Jé an tan lontan sur le boulevard Omer Ninine
 - 19H : Concert de gospel avec les célèbres Ezechiel 37

**Tous les podiums seront à vivre sur la nouvelle place Dominique LARIFLA.
Nouveau programme sur le site et les réseaux de la Ville**



0590 95 38 00



www.ville-petitbourg.fr



Alerte vigilance rouge pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00. Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, à rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN – Mixte – à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement.



AVIS A LA POPULATION

ALERTE VIGILANCE ROUGE

pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00

Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, de rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN - Mixte - à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement

POLICE MUNICIPALE 0590 95 49 90 / 0690 50 05 64.



Pompier : 18 Gendarmerie : 17 SAMU : 15

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable – Caféière Petit-Bourg

Renouvellement du réseau de distribution en eau potable sur le secteur de caféière, à partir du 05 août 2024.

Une opération prioritaire

Dans le cadre de la feuille de route concertée du projet de contrat d'accompagnement renforcé du SMGEAG, la Région Guadeloupe porte un ensemble d'actions dont des opérations prioritaires de renouvellement de réseaux qui doivent contribuer à l'amélioration de la distribution en eau potable.

Les travaux du secteur de Caféière qui font parties de ces opérations auront une durée de 6 mois

Présentation des travaux :

Présentation des travaux

L'opération est composée d'un secteur, **Caféière** présenté ci-dessous.

Secteur Caféière - Localisation des travaux :

Les travaux consistent à renouveler 950 ml de réseau de distribution en eau potable sur le secteur de Caféière.



Secteur Caféière - Contenu des travaux :

Les travaux visent à renouveler le réseau de distribution, actuellement dans un état vétuste et fuyards. Ils vont contribuer à augmenter le rendement des réseaux, à en optimiser son fonctionnement et à améliorer la distribution en eau potable sur la zone. Pour cela, les travaux comprennent :

- Renouvellement de 950 ml de réseau de distribution route de Caféière ;
- Renouvellement de tous les branchements ;
- Remise en état des sols, chaussées, trottoirs et accotement après la pose des canalisations ;
- Réfection provisoire et définitive des chaussées.

Secteur Caféière - Durée des travaux : 6 mois avec un démarrage des travaux à partir du 05 Aout 2024.

Acteurs de l'opération

Maitre d'ouvrage : Conseil Régional



Autorité organisatrice du service d'eau potable : SMGEAG



Exploitant : SMGEAG



*La région réalise
avec l'accord et
pour le compte du
SMGEAG les
travaux*

Maitre d'œuvre : ARTÉLIA



Entreprises de travaux : TRAV'EAUX CARAIBES



Coordonnateur-SPS : IP2C



Plan de financement

MONTANT TOTAL DU PROJET :

1 736 000.00€ TTC

FEDER :

1 388 800.00€ TTC

RÉGION GUADELOUPE :

347 200.00€ TTC



Présentation des travaux

L'opération est composée d'un secteur, **Caféière** présenté ci-dessous.

Secteur Caféière - Localisation des travaux :

Les travaux consistent à renouveler 950 ml de réseau de distribution en eau potable sur le secteur de Caféière.



Secteur Caféière - Contenu des travaux :

Les travaux visent à renouveler le réseau de distribution, actuellement dans un état vétuste et fuyards. Ils vont contribuer à augmenter le rendement des réseaux, à en optimiser son fonctionnement et à améliorer la distribution en eau potable sur la zone. Pour cela, les travaux comprennent :

- Renouvellement de 950 ml de réseau de distribution route de Caféière ;
- Renouvellement de tous les branchements ;
- Remise en état des sols, chaussées, trottoirs et accotement après la pose des canalisations ;
- Réfection provisoire et définitive des chaussées.

Secteur Caféière - Durée des travaux : 6 mois avec un démarrage des travaux à partir du 05 Aout 2024.

Secteur Cafetière – Phasage des travaux :

Les travaux seront réalisés par secteurs. Pendant les travaux des coupures ponctuelles pourront intervenir lors des phases d'essais et de mise en service des nouveaux ouvrages.

- ❖ Phase 1 (515ml) prévue du 12/08 au 13/09



- ❖ Phase 2 (415ml) prévue du 16/09 au 18/10



Consultez le dossier complet au format PDF : [CLIQUEZ ICI](#)

Petit-Bourg en fête, le programme du 9 au 16 août !

Petit-Bourg, terre de jeux, une ville qui se réalise!

Vendredi 9 août 2024

- **14h00** Marché Péyi Tibou

Rond-point de Montebello, animation gwoka

- **19h00** Retraite aux flambeaux

Organisée par Morne Bourg Mass et Atout Band

Dress code : Tous en blanc et tèt maré en blanc
Départ place de la Mairie

Arrivée école Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

- **21h30** GWAN LEWOZ

Avec l'association Jwé Ka Lyanné et ses invités René GEOFFROY, Moïse PAULOBY, Jean-Claude LUTIN, Omer THICOT et Lucien COMINGE

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

Samedi 10 août 2024

- **10h00 à 18h00** Village Ti Moun

Jeux gonflables sportifs, défilé de mascottes, circuit de karting

Goûter offert par la Ville de Petit-Bourg

Entrée gratuite

- **12h30** Déjeuner Champêtre

Organisé par l'association Morne Bourg Mass, à l'Ecole Maurice Chovino (Mixte I)

Info au 0690 92 58 92 – 0690 00 59 86

Dimanche 11 août 2024

- **8h00 Compétition de cabrits tirants**

Organisée par l'association Familles Rurales Patrimoines et Culturelles de Petit-Bourg

Terrain ADELAÏDE – Colin

Infoline : 0690 35 01 55

- **9h00 Messe à l'église Sainte-thérèse de Prise-d'Eau**

- **15h00 « Danse dans la Rue » Salsa, Quadrille, Boléro, Valse**

Départ : Eglise de Prise D'eau ; Arrivée : Place du marché de Prise D'eau

- **18h00 Remise en service du jet d'eau de Prise-D'Eau**

Intersection INRAE

- **19h00 Animation podium**

Avec Kalbas Ka et Modul + en live

Place du marché de Prise D'eau

Lundi 12 août 2024

- **8h30 Balade inaugurale**

Circuit : Visite du hangar de la Zone technique du Port – Inauguration des travaux d'aménagement de la frange littorale

et du Boulevard Omer Ninine – Visite du Marché Henriette CALIF, entièrement réhabilité – Inauguration de la Place de la Mairie, entièrement réaménagée

Animations : Balade en tuk tuk – animations diverses – show cooking

▪ **Zumba géante**

Avec Steeve SEGOR et Danii Fit- Tous en fluo – Place de la Mairie

Participation gratuite

Mardi 13 août 2024

▪ **19h00 Concert de Gospel**

Avec EZECHIEL 37 JUNIOR et EZECHIEL 37

Mercredi 14 août 2024

▪ **14H00 Festival Jé an tan lontan**

Course en sac, course à la brouette, pichin, marelle, belote, y ka y paka

Boulevard Omer Ninine

▪ **18h30 Schène Urban**

1ère partie: Podium des associations et remise des prix des animations de quartier avec Reality dancers, daily weezy , tropikal danzar et bien d'autres.

2ème Partie : Scène Jeunes avec JB, CITA, JUJU, Frantz BARNABEAU, Joël FRANCISQUE, Fritz TAILLEPIERRE, Laudjix, LAS TITO, Kemay, T-Stone et bien d'autres. Show Final avec Saïk.

Jeudi 15 août 2024

▪ 8h00 Rassemblement

Du Conseil Municipal, des Corps constitués, des Anciens combattants, des associations, des personnalités invitées et de la population.

Hôtel de ville

▪ 8h30 Dépôt de gerbes au monument aux Morts

▪ 9h00 Messe Solennelle

Eglise Notre Dame de Bon Port

▪ 12h00 Cérémonie officielle

Allocution et vin d'honneur, Zone technique de la Vinaigrerie

▪ 13h00 Arrivée du Grand Prix du Conseil Départemental

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II)

▪ 16h00 Parade des quadrilleurs dans le Bourg

Organisée par l'association Yonn A Lot et la Fédération de Quadrille de la Guadeloupe

Départ : Hôtel de Ville

▪ 20h00 Concert (1ère partie)

Avec Aimée PIOCHE, Black MJ, Victor DELVER, Melshane, Jessy BELLEVAL, Rachelle ALLISON, Christian NARA, Patrice HULMAN et bien d'autres.

▪ Feux d'artifices

▪ Concert live (2ème partie)

Avec DYNASTI'Z

Vendredi 16 août 2024

- 9h00 Bénédiction des Marins
- 10h30 Concourt de cerf-volant
- 11h00 Concourt de pêche à la ligne

Port de pêche de la Vinaigrerie

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Vakans 0 Tibou 2024

Vakans 0 Tibou avec la Ville de Petit-Bourg c'est reparti !!!

Le programme d'animations dans les

quartiers « Vakans 0 Tibou » est de retour

Du 27 juillet au 11 août 2024, venez nombreux participer aux différents temps forts.

Au programme : animations sportives des vacances, tournoi de football (FOOT TIBOU BEL), Course pédestre “la petite bourgeoise”, Déboulé, jé an tan lontan, kout tanbou et plus encore...

Découvrez le programme complet :

[CLIQUEZ ICI](#)



Petit-Bourg, la Ville qui bouge est

au rendez-vous des grandes vacances !

Chère population de Petit-Bourg,

C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons à l'occasion du programme d'animations « Vakans 0 Tibou » pour célébrer la période festive et fédératrice que sont les grandes vacances.

Terre de jeux 2024, la municipalité continue de mettre l'accent sur le sport, la culture et le vivre ensemble sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, du 27 juillet au 11 août, nous vous donnons rendez-vous dans les quartiers de la Ville pour participer aux nombreuses animations sportives et culturelles.

Au programme : Tournoi de football et déboulé « An la ri » à Daubin, Courses à pied et veillée culturelle à Montebello, ou encore, Tournoi de Basket à Prise d'Eau. En nouveauté, cette année, nous vous proposons aussi, le temps d'une soirée, de danser librement dans les rues de Prise D'Eau (salsa, quadrille, valse...).

Concocté par l'équipe municipale, nous avons souhaité offrir aux habitants un programme d'animations riche et varié, dans les quartiers, qui favorisera les liens intergénérationnels et la cohésion sociale. A travers ces activités fédératrices, il s'agira aussi de découvrir autrement le territoire et de créer un "lyannaj" avec les habitants et les associations. Une véritable mise en bouche pour les uns et un échauffement pour les autres, avant **le lancement officiel des festivités de la Fête Patronale qui se déroulera du 9 au 16 août 2024.**

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Ensemble, faisons vivre le sport et la culture, à Petit-Bourg.



Votre Maire dévoué

David NEBOR

A qui s'adresser ?

Service Culture



0690 92 43 06

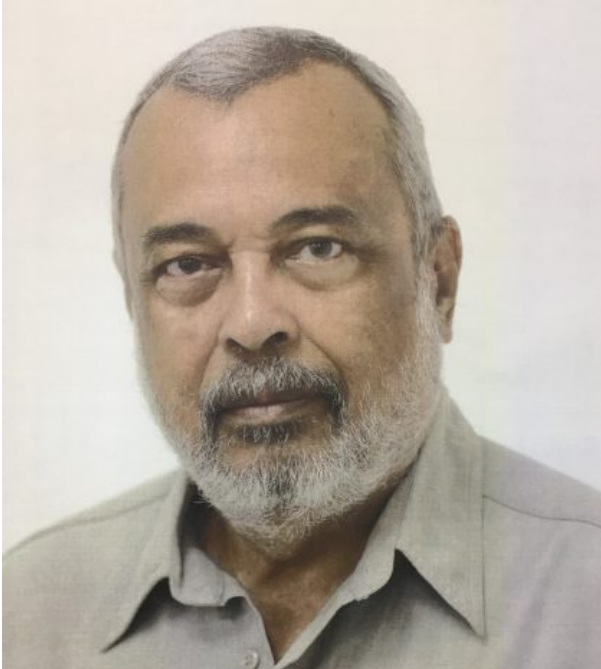


97170 Petit-Bourg





Hommage à M. Phillipe REJON



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Phillipe REJON, conseiller municipal de la Ville de Basse-Terre.

Avec un profond respect, nous honorons sa mémoire et son dévouement envers sa communauté.

Sa passion pour le sport et son action en tant que président de clubs sportifs resteront une source d'inspiration pour beaucoup.

Nous adressons nos pensées les plus chaleureuses à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui.

Nous exprimons également notre soutien à la Ville de Basse-Terre.

David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le Conseil

Municipal

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Homage à M. Cédric CORNET



C'est avec une profonde émotion que j'ai appris hier soir, la nouvelle du décès de notre cher

collègue maire, Cédric CORNET.

Atterré et abasourdi par cette tragédie qui frappe les amis du Gosier, j'ai souhaité me déplacer jusqu'au domicile afin de me joindre aux nombreuses personnes venues témoigner de leur émotions.

C'est un homme jeune et dynamique, débordant d'idées et d'envie d'être utile aux gens, qui nous a quitté si soudainement.

Ce départ foudroyant nous interpelle sur la fragilité de nos vies et sur l'importance de profiter de chaque instant.

Cédric laisse derrière lui un héritage de hardiesse et de courage.

Je tiens à présenter mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui, notamment certains de mes amis.

TCHIMBÉ RÈD

David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le Conseil Municipal

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

Hommage à Mme Maryse CONDE



C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de la grande écrivaine guadeloupéenne Maryse CONDÉ qui avait fait de Petit-Bourg, sa résidence principale pendant plusieurs années comme ce fut le cas de nombreux pointois à la recherche d'un beau cadre de vie.

La Guadeloupe perd une femme engagée, talentueuse, brillante, audacieuse, dont la plume a marqué les esprits, traversé le temps et les continents d'Europe, d'Amérique et d'Afrique. Cependant, la Guadeloupe restera toujours l'essence même de qui elle est; car comme elle le disait " Je crois que je ne serai jamais rien d'autre qu'une Guadeloupéenne."

Auteure de plus d'une soixantaine de livres traitant des identités noires, de l'esclavage, du colonialisme et de l'Afrique, elle laisse derrière elle un héritage littéraire riche. Gagnante entre autre du prix Nobel "alternatif" de la Nouvelle Académie de Littérature en 2018 , le jury avait salué sa description des "ravages du colonialisme" et du "chaos du

post-colonialisme". Son talent brillait à l'international. La Région Guadeloupe avait également pris l'initiative en 2023 de consacrer son année culturelle à l'œuvre de Maryse Condé.

La municipalité au travers des animations de la bibliothèque ne cessera jamais de mettre en avant ses œuvres et également celles des écrivains(es) guadeloupéens(nes) qui ont marqué notre histoire.

Voix reconnue de la littérature francophone, je ne peux que saluer son parcours et son œuvre qui auront mis en lumière la Guadeloupe et notre histoire. Merci de nous laisser un héritage qui se répandra au delà des âges.

Le Conseil Municipal se joint à moi afin d'adresser à la famille et aux proches de Maryse CONDÉ, nos plus sincères condoléances.

David NEBOR

Maire de la Ville de Petit-Bourg

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Plan de lutte contre les sargasses

Le 15 mai 2023 : Le Maire de Petit-Bourg, David NEBOR, a été reçu par le Préfet de la Guadeloupe, M. Jean-François MONIOTTE, à l'occasion d'une réunion de concertation. L'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

Ce mois-ci, avec l'appui du Conseil Départemental de La Guadeloupe, la plateforme de collecte de sargasses à Arnouville a été créée afin de récupérer les algues sargasses en mer. A terme l'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

A ce stade des opérations, la Ville de Petit-Bourg dispose de 3 points de collecte : Vinaigrerie, Arnouville et la Plage de Viard. En déplacement sur le territoire, Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-A-Pitre a d'ailleurs tenu à découvrir l'avancée des travaux et a renouvelé l'engagement des services de l'Etat aux côtés de la Ville.

Pour le Maire, David NEBOR, c'est un point d'étape important. Il rappelle que la municipalité reste mobilisée plus que jamais face à la problématique des échouements de sargasses. Il en va de la sécurité de la population et de la protection de notre littoral.

Pour rappel, ce vaste plan de lutte contre les sargasses, est la première expérimentation d'envergure menée en Guadeloupe :

Près de 12km de barrages vont protéger le littoral d'Arnouville à Roujol. L'État, la Région, le Département nous accompagnent dans cette démarche afin que la Ville de Petit-Bourg devienne le modèle à développer sur d'autres territoires.

2024 : Petit-Bourg, une terre d'avenir, une ville qui se réalise !

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr





Yabise série 2024 : le Festival Cri de femmes revient à Petit-Bourg

Le Festival « Cri de femmes » est de retour à Petit-Bourg. Du 14 au 31 mars 2024, la Galerie Emergenc'Art située au Jardin de Valombreuse accueillera 5 expositions, 1 vente privée d'art, 1 concert et 3 masterclasses nocturnes.

Le Festival Cri de Femmes

Cri de Femmes (Grito de Mujer, Women's Scream) est le résultat d'un mouvement de femmes poètes mobilisées à travers le monde qui célèbre les femmes et lutte contre les violences de genre, à travers la poésie et les arts. Il s'agit que chacun.e s'engage à travers son art mais encore de discuter des problématiques qui les affectent. Il s'agit de conscientiser tous les publics et de les impliquer, à travers l'art ou des rendez-vous de réflexion, dans une conscientisation populaire – au sens de large, sociétale – des violences de genre et des accomplissements des femmes dans nos sociétés.

En Guadeloupe, le festival porté depuis 2012 par Stéphanie 'Nèfta' Melyon-Reinette entend célébrer les femmes, s'en faire les porte-voix, mettre en relief leurs souffrances, mais surtout leurs accomplissements et leurs œuvres.

Les temps forts de l'édition 2024

Jusqu'à la fin du mois, différentes rencontres sont prévues en ce sens et pour aller encore plus loin à la Galerie Emergenc'Art de Petit-Bourg.

- Jeudi 14 mars 2024, à 18h30 : vernissage de l'exposition
- 5 expositions
- 3 masterclasses nocturnes
- 1 concert
- 1 vente privée d'art

GRAVIDES : Le thème de l'édition 2024

En 2024, le festival ne perdra pas de vue ses réflexions écoféministes, qui emprunte leur matière tant à l'écologie (environnement) qu'aux vécus des femmes (au-delà des

considérations biologisantes, essentialisantes).

Pour cette 13ème édition, après des années de rencontres, d'échanges, de monstrations, de représentations, dédiés aux femmes, contre les violences qui leur sont faites et pour valoriser leurs accomplissements, nos accomplissements, l'invitation faite à tou.te.s artistes et porteuse/rs de projets est celle de l'engagement vers une émancipation et des résistances, à travers un terme profondément genré: GRAVIDES.

[Téléchargez le dossier de presse](#)

YABISI SERIES
Cri de Femmes

gravides

Maison Victoire, PàP
Confluence Art Studio, PàP
Galerie Emergenc'Art, Petit-Bourg

5 EXPOSITIONS
1 VENTE AUX ENCHÈRES
1 CONCERT
3 MASTERCLASSES
NOCTURNES

AMALGAME HUMAIN'S
GALERIE EMERGENCE
C
SPINA SALVACONDOMINI
EMERGENC'ART GALLERY
Weldom

A qui s'adresser ?

Galerie Emergen'c Art



0690 55 65 45



0690 47 05 66



Jardin de VALOMBREUSE

Chaemin de Grande Savane

97170 Petit-Bourg



neftapoetry@live.fr



[Billeterie](#)

YABISI SERIES

Cri de Femmes

EXPOSITION COLLECTIVE

gravides



Anaïs C.
Aurélie-Victoire Célanie
Bianca Bouzigues for House of B
Cécilia Kiavué
CéDo
Chantaléa Commin
Daniel Dabriou
Hélène Dabriou
Hope Mokded (Tunisie)
Ijeoma (Nigeria)
Jean-Marc Louis
Kitsimi
Ludgi Roland
Nèfta
Stéphane Alunno

14-31 mars 2024
Galerie Emergenc'Art
Petit-Bourg
(Entrée Jardin de Valombreuse)



Cri de femme

YABISI SERIES

AURÉLIE-VICTOIRE
CELANIE

"Motifs Humains"

**15 - 31
MARS
2024**

VERNISSAGE

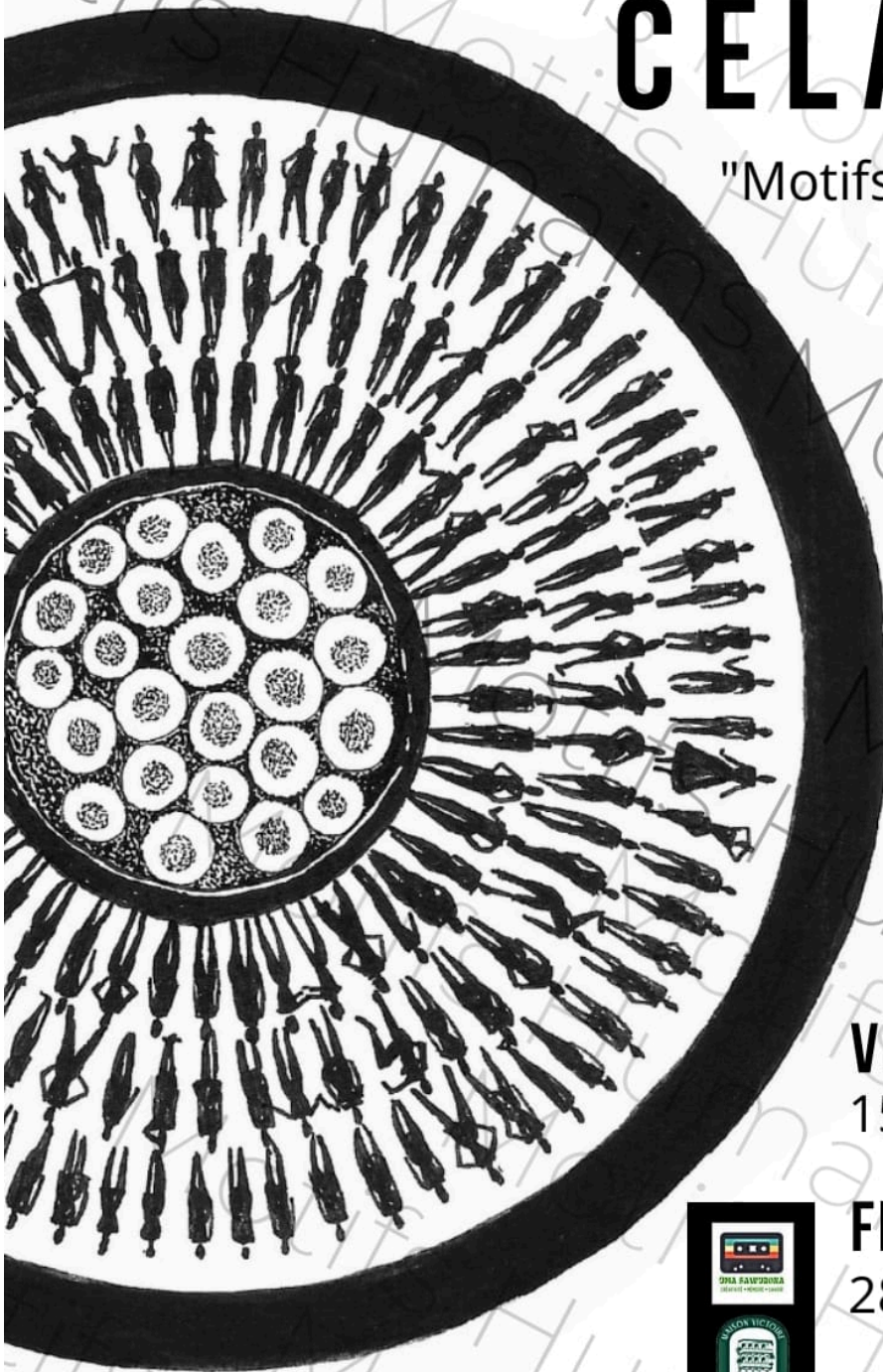
15 Mars - 19h

FINISSAGE

28 Mars - 19h

Maison Victoire

24 Rue Barbès
Pointe-à-pitre



L'association YÉ MANMAN YÉ & YABISI SERIES & EMERGENC'ART
vous proposent

g

gravides

TIMOUN VERNISSAGE

Sensibiliser nos enfants à l'art contemporain & aux questions sociétales

Visite commentée
Atelier & Goûter

Sam 23 mars 2024
14h30

Galerie Emergenc'Art
Petit-Bourg

RÉSAS/ SCAN QR code

La réservation se fait directement
avec YÉ MANMAN YÉ ICI !



YABISI SERIES
Cri de Femmes

gravides

13-31 mars 2024



5 EXPOSITIONS
1 CONCERT
3 MASTERCLASSES
NOCTURNES



YABISI SERIES
Cri de Femmes

DOUDOU

Anaïs C.
Cécilia Kiavué
Chantaléa Commin
Jean-Marc Louis
Kitsimi

13-31 mars 2024
Association ILE YA
Rue Raspail, PàP

*Ouverture Tous publics
uniquement les
15, 20 et 21 mars, 16h00-18h00*





15-31 MARS 2024
Confluence Art Studio

26 rue Sadi Carnot • Pointe-à-Pitre

Vernissage 15 mars 19h00 • Finissage: 28 mars 19h00

Ori de Femmes

YABISI SERIES

Solo Show

Inside-OUT

Exposition photographique rétrospective
Daniel Dabriou

Galerie Emergenc'Art

Galerie d'art, Jardin de Valombreuse
Petit-Bourg
(Jardin de Valombreuse)

VERNISSAGE
jeudi 14 mars 2024



Opération de nettoyage écocitoyenne

Grande Opération de nettoyage écocitoyenne à Petit-Bourg!

A l'occasion de la journée mondiale du recyclage, la ville de Petit-Bourg t'invite à participer à la prochaine opération de nettoyage écocitoyenne organisée avec [Clean my Island](#) et la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre le **samedi 16 mars 2024 à partir de 8h30 à Nesty (section Pérou)**.

Venez nous aider à nettoyer et à préserver notre littoral à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage.

[Téléchargez le communiqué de presse](#)

A qui s'adresser ?

Clean My Island



[0690 29 54 03](tel:0690295403)



cleanmyisland@gmail.com



www.cleanmyisland.fr

Renseignements
+590 690 29 54 03

Cleanmyisland@gmail.com



organisent



LA DÉCHETTERIE
DE JARRY

Samedi 16 Mars
8H30



PETIT-BOURG

NETTOYAGE CHEMIN DE NESTY

Venez nous aider à nettoyer et à préserver notre littoral à l'occasion de la JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI
PETIT DEJEUNER OFFERT

Plus d'informations en DM



sgse





TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT: Rue Félix Eboué, réalisé par le

SMGEAG

La Ville de Petit-Bourg vous informe que le SMGEAG réalise des travaux sur le réseau d'assainissement des eaux usées au niveau de la rue Félix Eboué. Pour sécuriser l'intervention des équipes du SMGEAG durant les travaux, la circulation et le stationnement restent réglementées jusqu'à la mi-mars 2024. Le Maire recommande aux usagers de la route de faire preuve de patience et de prudence sur cette axe et de bien vouloir respecter la déviation mise en place temporairement. Petit-Bourg, terre de jeux 2024, une terre d'avenir, une ville qui se réalise ! [#petitbourg](#) [#travaux](#) [#placedelamairie](#) [#Guadeloupe](#)

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



Rue Victor Schoelsher

97170 Petit-Bourg







Inscription scolaire

2024-2025

[Fiche d'inscription rentrée 2024](#)

La ville de Petit-Bourg vous informe que les inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025 ont débuté et se feront jusqu'au 17 mai.

Veuillez consulter le flyer pour découvrir la période d'inscription qui vous concerne.

Que ce soit pour la maternelle ou l'élémentaire, assurez-vous

que vos tout-petits soient prêts pour leur rentrée en septembre 2024.

Pour télécharger le dossier d'inscription, [cliquez ici](#).

Pour télécharger le dossier de demande de dérogation hors commune, [cliquez ici](#).

A qui s'adresser ?

Service des affaires scolaires



0590 95 38 52

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025

Les inscriptions scolaires
(maternelle et élémentaire)
pour la rentrée scolaire
de Septembre 2024



Du 17 au 31 janvier 2024

→ Gripière - Daubin - Arnouville - Bois de Rose - Vince Versailles - Lézarde - Prise d'Eau - Vernou - Fontarbie Poirier - Meynard - Tabanon - Colin - Lamothe - Belair desrozières - Barbotteau - Papin - L'Orée du parc Poirier - Meynard - Cocoyer - Panga - Colin *(versant terrain de tennis, super U).*

Du 1^{er} au 16 février 2024

→ Carrère - Montebello - Juston - Viard - Bergette Bois Sergent - Roujol

Du 21 février au 15 mars 2024

→ Bourg - Pointe-à-Bacchus - Dubos - Grande-Savane Blonde - Bellevue - Bovis - Cabout - Morne-Bourg Cafetière - Tambour - Pérou - Maya - Duquerry

Du 25 mars au 12 avril 2024

→ Demandes de dérogation commune et hors commune

Du 17 au 30 avril 2024

→ Enfants nés en 2022

Du 02 au 17 mai 2024

→ Enfants passant au CP déjà inscrits dans la commune.

Le dossier d'inscription est à retirer sur le site de la ville de Petit-Bourg

 www.ville-petitbourg.fr



PETIT-BOURG

Travaux Stade Municipal Jean NAFFER

Comme vous le savez, des travaux de modernisation sont

actuellement en cours au stade municipal. Ces travaux incluent la création d'un terrain de football synthétique et la réfection de la piste d'athlétisme.



Au mois jusqu'à la mi-février, veuillez noter qu'il pourrait y avoir des nuisances sonores et vibratoires, principalement dues aux opérations de compactage.

Le Maire, David NEBOR vous remercie par avance pour votre compréhension et votre patience. 🙏🙏

A qui s'adresser ?

Service Urbanisme



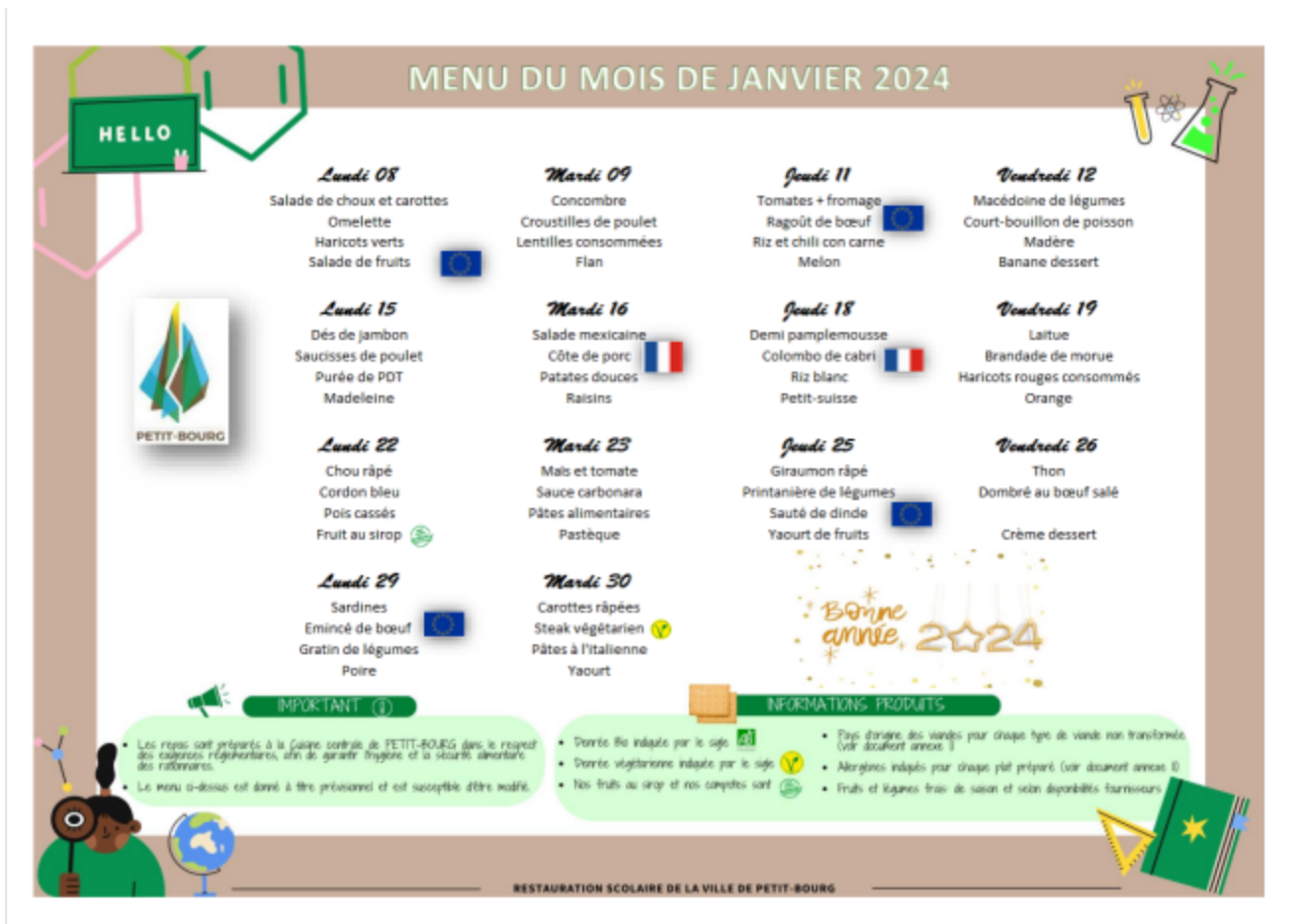
0590 69 60 88







Menu du mois de Janvier 2024



Le Maire vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024

Chers Petit-Bourgeois,

Chers amis

Cette année, après deux ans de mandature, c'est au cœur du parc national que j'ai choisi vous adresser mes vœux pour l'année 2024.

Je vous souhaite à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement dans vos projets personnels et professionnels.

Petit-Bourg, Une ville verte, c'est l'ambition d'un territoire tourné vers la nature

C'est la volonté d'un territoire sûr et propre que nous devons protéger et sauvegarder

Comme je l'avais annoncé en 2023, j'ai décidé de mettre un point d'honneur dans la lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Tant que je serai Maire, Je ne cesserai pas de faire la chasse aux pollueurs et aux actes anti-citoyens.

Mon ambition pour l'année 2024 est de faire de la Ville de Petit-Bourg avec vous toutes et vous tous, une terre de jeux 2024, une terre d'avenir, et une ville qui se réalise..

Cérémonie de présentation des vœux à la population

Accédez à l'invitation officielle de l'évènement :

[CLIQUEZ ICI](#)



Hommage à Lorna LINCO-EZELIN et à Joël THOLLE

Pour soutenir les familles endeuillées et dire NON à la violence, la municipalité a organisé ce samedi 23 décembre 2023, à 9h00, au départ de la Gare routière de Montebello, une marche silencieuse afin de rendre hommage à Lorna LINCO-EZELIN et à Joël THOLLE, deux jeunes sportifs décédés tragiquement.

Près de 1 000 personnes étaient présentes pour dire PLUS JAMAIS ÇA... dont les députés Élie CALIFER et Max MATHIASIN, le Président du Département Guy LOSBAR, Jean BARDAIL, le Maire de la commune de Morne A L'eau, ou encore Justine BENIN. Les clubs sportifs de Judo et de Jujitsu étaient présents ainsi que les camarades de Lorna et de Joël entourés de toute une jeunesse touchée de loin ou de près par cette tragédie.

David NEBOR , le Maire de la Ville remercie tous les participants qui ont répondu à l'appel solidaire de la Ville. Il remercie aussi les familles et amis proches qui ont pu se déplacer dans ces moments difficiles. Il salue les partenaires institutionnels ainsi que le travail des équipes municipales et des bénévoles qui a contribué au bon déroulement de la manifestation.

La Guadeloupe sait être solidaire, la Ville de Petit-Bourg sait se mobiliser pour sa jeunesse et ses habitants !!!

Profitons de ces fêtes de fin d'année pour entourer encore plus nos proches et partager des moments chaleureux tous ensemble.

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 25 87 39



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



contact.ville@ville-petitbourg.fr



petit-bourg.synapseweb.fr







Aide à l'insertion : la Ville lance le dispositif « Permis

pour l'emploi »

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'Emploi et à l'Insertion, la Ville de Petit-Bourg lance le dispositif « PERMIS POUR L'EMPLOI » pour les 18/50 ans.

Un nouveau tremplin vers l'emploi

Soucieux de lever les freins à l'emploi, il s'agit pour le Maire David NEBOR de répondre à une demande croissante des usagers accompagnés par la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Social (MICS) de Petit-Bourg et plus largement à celle des Petit-bourgeois en recherche d'emploi en leur permettant d'obtenir un réel sésame vers le monde du travail : le permis de conduire.

En effet, levier économique, d'insertion, de mobilité, **le permis de conduire est souvent jugé indispensable par les employeurs.** Ainsi, en partenariat avec les auto-écoles du territoire, la municipalité s'engage à financer les coûts du permis de conduire (cat. B) des bénéficiaires à hauteur de 30 heures de conduite ainsi que les frais de présentation aux examens.

« Optimiser vos chances, Faciliter vos déplacements et Réussir votre recherche d'emploi », tels sont les objectifs de ce dispositif inédit sur le territoire communal.

Téléchargez le dossier de candidature : [« cliquez ici »](#)

A qui s'adresser ?

Maison de l'insertion et de la cohésion sociale



0590 69 66 89



0690 95 06 97



Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg



<https://www.emploi-ville-petitbourg.fr>



L'aide à l'emploi avec la Ville de Petit-Bourg, c'est ...

L'aide à l'emploi et à l'insertion à Petit-Bourg, c'est : l'inauguration de la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale, des opérations « Job dating » avec les entreprises du

territoire, le renouvellement chaque année du dispositif « service civique », un dispositif « insertion+ » en partenariat avec l'association jeunesse outremer, le lancement de la plateforme web "Emploi-Insertion" Ville de Petit-Bourg (www.emploi-ville-petitbourg.fr), le Village de l'emploi et bien d'autres...



L'Europe s'engage en Guadeloupe

PARTENAIRES

Partenariats (2 conventions -télétravail et SST) entre la ville et l'état (FSE)

- l'intitulé de l'opération
- la période
- le numéro de l'opération
- le coût global de l'opération
- les axes prioritaires
- les objectifs (càd ce que le FSE à permis)

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



mail@ducontact.com



siteducontact.fr

Espace information emploi

VIE SCOLAIRE

L'espace information emploi est un espace d'accueil, d'informations, de conseil et d'orientation pour tous. Il s'adresse aux jeunes et adultes demandeurs d'emploi, aux apprentis, stagiaires, salariés et chef d'entreprise.

Le service a pour vocation de mettre en oeuvre des actions seul ou en collaboration avec les autres organismes sur le

territoire de Petit-Bourg.

Les missions de l'espace information emploi

Accueil, écoute, conseils, informations du public dans tous les domaines (formations professionnelles, emploi, insertion...)

- Mettre à disposition des outils nécessaires (documentations, internet, ordinateur...)
- Mettre en place des actions d'information facilitant l'orientation du public,
- Mettre en relation le public avec de nombreux partenaires tels que RSMA, Pôle emploi, Mission locale
- Faciliter l'accès à l'information,
- Etre un point d'information jeunesse (Point relais du Centre Régional d'Information Jeunesse: CRIJ)

Les actions – Le permis citoyen

Tout au long de l'année l'espace information emploi organise des actions d'aide au recrutement, pour les métiers porteurs en termes d'emploi, en relation avec des entreprises locales, en collaboration avec les partenaires professionnels et des actions spécifiques favorisant les liens sociaux.

En proposant les actions suivantes :

- Le service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans.
- La cohésion sociale et l'emploi, avec les jobs vacances pour les jeunes de 17 à 22 ans.

Le permis citoyen

Passer son permis de conduire est très coûteux.

Pourtant, avoir un moyen de locomotion est néanmoins essentiel pour la vie sociale et l'insertion professionnelle des jeunes.

La ville de Petit-Bourg propose aux jeunes et aux adultes qui

ont un projet d'insertion professionnelle de leur offrir la possibilité d'obtenir leur permis grâce au dispositif PERMIS CITOYEN.

Contact : M. Pascal Chérubin

Tel : 05 90 98 24 90

plateforme.emploi@ville-petitbourg.fr

Espace jeunes créateurs d'entreprise : Espace Coworking

Vous êtes un jeune créateur d'entreprise, un créateur de start-up, un étudiant, un salarié en télétravail...

Et vous avez besoin d'un espace de travail commun, la ville de Petit-Bourg met à votre disposition un espace coworking au sein de l'espace information emploi.

Ce sera

- Un espace de travail
- Un espace d'échange
- Un espace de collaboration

Vous bénéficierez

- D'une salle de réunion
- D'une connexion internet
- De matériel informatique et bureautique

Point Relais de la Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes pas scolarisé, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une information,

Prenez rendez-vous au point relais de la Mission Locale et vous bénéficierez

- D'une écoute
- D'informations précises
- D'un accompagnement afin de définir votre objectif professionnel, ainsi que votre projet de formation et/ou

recherche d'emploi.

Espace information emploi



05 90 98 24 40



plateforme.emploi@ville-petitbourg.fr



Rue Schoelcher
97170 Petit-Bourg

Horaires

Lundi, mardi et jeudi 7h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00

Point Relais de la Mission Locale



fixe : 05 90 98 24 40



mob: 06 90 65 17 99



Rue Schoelcher
97170 Petit-Bourg

Contact : Mme Miguel GAZA

Horaires des permanences

Lundi – jeudi 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00